

mmistes du Neo Lao Haksat lui ont fait parvenir une lettre dans laquelle ils prétendaient que des avions américains stationnés au Sud-Vietnam avaient bombardé et attaqué le territoire laotien et que, de temps en temps, ces avions avaient parachuté au Laos du personnel militaire sud-vietnamien muni d'armes et de matériel. Même si les autorités du Neo Lao Haksat n'avaient pas demandé la tenue d'une enquête, la Commission a nommé une équipe chargée de constater les faits, et le Gouvernement laotien a accepté de collaborer. Dans son message, la Commission a indiqué qu'elle avait l'intention d'effectuer cette enquête. Toutefois, elle ne pourra le faire qu'avec la collaboration des autorités du Neo Lao Haksat qui, par le passé, n'ont pas permis aux équipes de la Commission de pénétrer en territoire communiste conformément au Protocole de 1962 qui déterminait les responsabilités de la Commission.

Ce rapport de la Commission internationale sur le Laos est le premier rapport à établir de façon probante des violations graves par les autorités du Nord-Vietnam des accords de Genève de 1962 relatifs au Laos. Depuis lors, d'autres soldats nord-vietnamiens ont été capturés, dont quelques-uns au cours d'une attaque d'une école de formation du Gouvernement laotien, et les autres au cours d'une attaque majeure effectuée il y a quelques jours contre les forces laotiennes à Phakkek. La Commission enverra en temps et lieu un rapport aux coprésidents au sujet de ces événements.